EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 juin 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq juin deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).
Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.
Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.
Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.
A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 33

MARCHES PUBLICS ET AVENANTS

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES (ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005, insérant l'article L.2122-21-1. au Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux

1) Réfection de la passerelle du Jardin Lecoq

La passerelle du Jardin Lecoq présente divers désordres et nécessite d'être rénovée. Une mission de maîtrise d'œuvre est en cours et a défini la nature des travaux à réaliser qui consistent à remplacer entièrement la structure par une ossature et des équipements neufs, identiques aux existants. Les poteaux seraient encastrés en pied sur de nouveaux massifs, limitant ainsi les efforts sur les culées, identifiées comme une cause de désordres sur les maçonneries.
Il s'agit de passer un marché pour la réhabilitation et la mise aux normes de l'ouvrage en le rendant plus sain d'un point de vue structurel.

Le coût global de l'opération est estimé à 150 000 € HT. La somme de 179 400 € TTC est inscrite au budget 2009 sur les imputations 23-823-2312.8-OP 1613-570 et 20-822.1-2031-161-570.
La réalisation des travaux est prévue pour le 4ème trimestre 2009.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Lot unique

2) Renouvellement et extension des réseaux d'eau et d'assainissement

Il est nécessaire pour la Ville de Clermont Ferrand d'assurer le renouvellement de son patrimoine de réseaux d'eau et d'assainissement communaux.
Il s'agit de passer un accord cadre d'un an renouvelable trois fois avec plusieurs titulaires pour assurer le renouvellement et l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement de la Ville de Clermont Ferrand (conduites et branchements).
Ce nouveau type de contrat, possible depuis l'entrée en vigueur du code des marchés publics 2006, permet à chaque survenance du besoin une remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre.

Le coût global des travaux est estimé annuellement à 13 000 000 €HT. Les crédits correspondants sont inscrits en 2009, pour le budget assainissement sur l'imputation 231-532 à hauteur de 8 000 000 € HT et sur le budget Eau, sur l'imputation 231-531 à hauteur de 5 000 000 € HT.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée initiale d'un an renouvelable trois fois.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
2 lots séparés

Lot n° 1 Renouvellement et extension des réseaux d'eau et d'assainissement de technicité normale.
Montant annuel estimé lot n° 1 : 7 000 000 € H.T.
Nature des prestations :
Assurer le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement de la Ville de Clermont Ferrand (conduites et branchements). Ces travaux concerneront seulement des canalisations d'eau de diamètre inférieur ou égal à 300 mm et des canalisations d'assainissement de diamètre inférieur ou égal à 600 mm et de profondeur inférieure ou égale à 3.5 m.

Lot n° 2 Renouvellement et extension des réseaux d'eau et d'assainissement de forte technicité.
Montant annuel estimé lot n° 2 : 6 000 000 € H.T.
Nature des prestations : Assurer le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement de la Ville de Clermont Ferrand (conduites et branchements) . Ces travaux concerneront tous les canalisations d'eau et d'assainissement lorsque au moins l'un des critères suivants est dépassé :

- canalisations d'eau de diamètre supérieur à 300 mm
- canalisations d'assainissement de diamètre supérieur à 600 mm
- canalisations d'eau ou d'assainissement de profondeur supérieure à 3.5 m.

Caractéristique des marchés subséquents : les marchés subséquents auront la forme d'un marché ordinaire.

3) Aménagement du Quartier LA GAUTHIERE

En accompagnement de la création d'un nouveau Centre Commercial au Quartier de la Gauthière situé à l'angle de la rue de la Charme et de l'Aiguillade, la ville réaménage la rue de la Charme sur le tronçon entre le boulevard Kennedy et la rue de la grande Combaude, le carrefour La Charme/Boulevard Kennedy et réalise le percement de la rue de l'Aiguillade jusqu'à la rue de la grande Combaude. Cette opération s'inscrit dans le cadre des rénovations de quartier faisant l'objet de financement ANRU.
L'objet est de conclure quatre marchés de travaux, un marché par lot technique, selon la procédure adaptée avec des entreprises extérieures. Certain de ces marchés intègreront des clauses d'insertion pour leur exécution ceci afin de respecter l'engagement demandé aux collectivités bénéficiant de financement ANRU.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 550 000 € HT, soit un budget en 2009 inscrit sur les imputations : opération PPI - 2004-197, Voirie : 667 500 € T.T.C. Imputation :23 822.1 2315.11 590 et éclairage public : 23 000 € T.T.C. Imputation : 23 814 2315.2 531

Le début des travaux est envisagé en octobre 2009 pour la première tranche pour une durée d'environ 5 mois, la deuxième tranche sera réalisée conjointement aux travaux de construction du Centre Commercial.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
4 lots séparés
Les travaux s'exécuteront en deux étapes, pour cela le dossier de consultation comportera une première tranche relative aux travaux sur l'emprise de la rue de la Charme, du Carrefour Charme/Kennedy et des travaux préparatoires pour le percement de la rue de l'Aiguillade. La deuxième tranche concernera les travaux d'aménagement en périphérie du futur centre commercial, parkings et rue de l'Aiguillade dont la réalisation sera à phaser avec les travaux dudit centre.

Lot n °1 : Voirie :
Nature des travaux :
Construction de chaussée, trottoirs et stationnements, fourniture et pose de bordures et caniveaux, construction des branchements et bouches avaloir pour récupération des eaux pluviales, réalisation de l'infrastructure du réseau éclairage public (fouilles et gaines), revêtement en enrobés sur chaussées, trottoirs et stationnement, fourniture et pose de bornes anti-stationnement, de barrières, de bancs et de corbeilles à papier.

Lot n° 2 : Eclairage public :
Nature des travaux :
Ce lot comprend
- la fourniture et la pose du mobilier urbain relatif à la réalisation d'un réseau d'éclairage public y compris le câblage et le raccordement du réseau qui se fera depuis les armoires de commande existantes Z20 et Z 25 qui se trouvent situées rue de la grande Combaude.
- Pour la Tranche numéro 1 : Le déplacement du réseau existant dans le carrefour Kennedy / La Charme, et la réalisation de 11 candélabres en acier thermolaqués de 10.00 ml de hauteur avec des lanternes décoratives de 150 w SHP pour l'éclairage de la chaussée et des 70w IM en retour arrière pour l'éclairage des trottoirs.
- Pour la tranche 2 : Réalisation de 18 candélabres simple et double feux en acier thermolaqués de 8,00 ml et 4.50 ml de hauteur avec des lanternes décoratives de 150 w SHP et 100 w SHP.

Lot n° 3 : Signalisation lumineuse:
Nature des travaux :
Modification totale et remplacement des matériels de signalisation du carrefour Kennedy-la Charme, modification partielle du carrefour la Charme-la grande Combaude et confection des regards entre ces deux carrefours précités sur les nouvelles gaines de coordination.

Lot n° 4 : Espaces verts :
Nature des travaux :
Abattages et déssouchages d'arbres
Fourniture, plantation d'environ 140 arbres et arbustes d'ornement
Entretien des végétaux pour une période de deux ans après travaux

Enveloppe financière du ou des marchés à conclure :

Lot n° 1 : Voirie : 1 447 000 € TTC
Lot n° 2 : Eclairage Public : 155 000 € TTC
Lot n° 3 : Signalisation Lumineuse : 97 000 € TTC
Lot n° 4 : Espaces Verts : 150 000 € T.T.C

4) Aménagement de l'avenue Léon Blum – 2ème tranche

L'avenue Léon Blum a fait l'objet d'un projet de rénovation dont une première tranche a été réalisée en 2008-2009 et les travaux vont se poursuivre sur le tronçon situé depuis le carrefour des neufs soleils (croisement Chambrettes/Liondards) jusqu'au carrefour avec l'avenue Louis LOUCHEUR.
Voirie et espaces verts : les travaux comprennent la réfection de la chaussée, la mise en œuvre d'un revêtement en enrobés phonique type BBTM, la création de parkings longitudinaux sur une seule rive avec plantation d'arbres d'alignement, la réalisation d'une bande cyclable sur chaussée dans le sens Loucheur vers le carrefour des neufs soleils, le réaménagement des trottoirs en enrobés, l'aménagement de la placette (des neufs soleils), et la réalisation des fouilles pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens (EDF, France Télécom, Numéricable, Eclairage Public).
Eclairage public : mise en souterrain du réseau d'éclairage public comprenant la fourniture et l'installation de candélabres entre l'avenue Louis Loucheur et la rue des Liondards
Signalisation lumineuse : ces travaux s'accompagnent de modifications des carrefours à feux situés aux deux extrémités du tronçon.

L'objet est de conclure quatre marchés de travaux, un marché par lot technique, selon la procédure adaptée avec des entreprises extérieures, en incluant pour le lot voirie des conditions d'exécution sociales visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières
Le coût global de l'opération est estimé à 770 000 € HT, soit un budget en 2009 inscrit sur les imputations : opération PPI - 2004-174,
Voirie 23 814 2315.2 590 : 148 000 € T.T.C.
Eclairage Public 23 821 2315.2 536 : 5 000 € T.T.C.
Signalisation Lumineuse 23 821 2315.2 537 : 32 000 € T.T.C.
Le début des travaux est envisagé en octobre - novembre 2009 pour une durée d'environ 6 mois.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
4 lots séparés

Lot n °1 : Voirie :
Nature des travaux :
Construction de chaussée, trottoirs et stationnements sur une longueur d'environ 630 mètres, fourniture et pose de bordures et caniveaux béton, construction des branchements et d'avaloirs pour récupération des eaux pluviales, réalisation de l'infrastructure du réseau éclairage public (fouilles et gaines), fouilles pour enfouissement des divers réseaux (EDF, Numéricable, France Télécom) ainsi que celles générées par la modification de la signalisation tricolore, revêtement en enrobés BBTM Phonique sur chaussée, revêtement en enrobés sur trottoirs et stationnements, fourniture et pose de bornes anti-stationnement.

Lot n° 2 : Eclairage public :
Nature des travaux :
Ce lot comprend :
-La fourniture et mise en place du mobilier urbain relatif au réseau d'éclairage et comprenant 17 candélabres en acier thermolaqués de 9.00 ml de hauteur avec des lanternes fonctionnelles de 150 W SHP.
-La fourniture, le câblage et le raccordement de ce réseau se fera sur l'armoire de commande existante C25.

Lot n° 3 :Signalisation lumineuse :
Nature des travaux :
Déplacements et re-câblage des ensembles lumineux tricolores des carrefours Blum- Liondards et Blum-Loucheur et confections des regards sur les gaines de coordination entre les deux carrefours précités.

Lot n° 4 : Espaces verts :
Nature des travaux :
Fourniture, plantation de 15 arbres d'alignement.
Entretien des végétaux pour une période de deux ans après travaux

Enveloppe financière du ou des marchés à conclure :

- Lot n° 1 : Voirie : 745 000 € TTC
- Lot n° 2 : Eclairage Public : 75.000,00 € TTC
- Lot n° 3 : Signalisation lumineuse : 27 000,00 T.T.C.
- Lot n° 4 : Espaces Verts : 20 000 € T.T.C

5) Réalisation de branchements neufs d'eau potable et d'assainissement

Il s'agit suite aux demandes des usagers, de pouvoir réaliser les travaux de branchements et donc de disposer d'un marché qui permette de la souplesse d'intervention.
Il s'agit de passer un accord cadre d'un an renouvelable trois fois avec plusieurs titulaires pour assurer la réalisation des branchements d'eau et d'assainissement demandés par les usagers.
Le montant annuel est estimé à 450 000 €HT. Les crédits correspondants sont inscrits en 2009, pour le budget assainissement sur l'imputation 604.3 opération 1171 et sur le budget Eau, sur l'imputation 604.3 opération 1171.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée initiale d'un an renouvelable trois fois. La remise en concurrence des opérateurs économiques interviendra annuellement.

Caractéristique des marchés subséquents : le marché subséquent aura la forme d'un marché à bons de commande d'un an avec montant minimum et maximum définis pour la période annuelle comme suit
Valeur mini par an : 150 000 euros H.T.
Valeur maxi par an : 600 000 euros H.T.

Nature des prestations :
Réalisation suite à la demande des particuliers du raccordement, sous chaussées et trottoirs, des constructions privées aux réseaux publics d'eau et d'assainissement

6) Travaux d'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement

Il s'agit de pouvoir faire face aux travaux urgents d'exploitation sur les réseaux d'eau et d'assainissement et donc d'avoir à la disposition des services un marché qui permet de réaliser des travaux urgents.
Le montant annuel est estimé à 2 000 000 €HT. Les crédits correspondants sont inscrits en 2009, pour le budget assainissement sur l'imputation 615.3 opération 1173 et sur le budget Eau sur l'imputation 615.3 opération 1173.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible 3 fois.
Lot unique
Valeur mini par an : 750 000 euros H.T.
Valeur maxi par an : 3 000 000 euros H.T.

7) Aménagement des rues Rissler et création de mails piétons, chemin des écoliers et liaison est-ouest entre les rues Ribot et Mallet

En accompagnement de la résidentialisation menée par Logîdome sur le quartier St Jacques dans le périmètre situé entre les rues Mallet, Ribot, Liondards et boulevard Loucheur, la ville va réaliser dans le cadre de cette opération ANRU, la rénovation des deux tronçons de voiries de la rue Rissler situés de part et d'autre de l'opération et dans une deuxième tranche, conjointement avec la réalisation des immeubles la création de mail piéton, l'un assurant la liaison sud-nord entre les deux tronçons de la rue Rissler à réaliser en revêtement stabilisé et l'autre à réaliser en béton désactivé pour assurer la liaison est-ouest entre les rues Ribot et Mallet. Cette opération s'inscrit dans le cadre des rénovations de quartier faisant l'objet de financement ANRU.
L'objet est de conclure trois marchés de travaux, un marché par lot technique, selon la procédure adaptée avec des entreprises extérieures. Certain de ces marchés intègreront des clauses d'insertion pour leur exécution ceci afin de respecter l'engagement demandé aux collectivités bénéficiant de financement ANRU.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 006 000 € HT, soit un budget en 2009 inscrit sur les imputations :
Opération : 2007-045 :
Voirie : 200 000 € T.T.C. Imputation :23 822.1 2315.11 590
Eclairage public : 40 000 € T.T.C. Imputation : 23 814 2315.2 531
Espaces verts : 60 000 € T.T.C. Imputation : 23 823 2312.1 590

Opération :2007-048
Voirie : 200 000 € T.T.C. Imputation :23 822.1 2315.11 590
Eclairage public : 30 000 € T.T.C. Imputation : 23 814 2315.2 531
Espaces verts : 70 000 € T.T.C. Imputation : 23 823 2312.1 590
Le début des travaux est envisagé en octobre 2009 pour la première tranche ferme pour une durée d'environ 3 mois, la deuxième tranche sera réalisée conjointement aux travaux de résidentialisation.

Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics.
Marchés fractionnés à tranche conditionnelle en application de l'article 72 du Code des Marchés Publics. Les marchés comportent une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
3 lots séparés

Lot n °1 : Voirie :
Nature des travaux :
Construction de chaussée, trottoirs et stationnements, fourniture et pose de bordures et caniveaux, construction des branchements et bouche avaloir pour récupération des eaux pluviales, réalisation de l'infrastructure du réseau éclairage public (fouilles et gaines), fouilles pour enfouissement des divers réseaux (EDF, Numericable, France Télécom), revêtement en enrobés sur chaussées, trottoirs et stationnement, fourniture et pose de bornes anti-stationnement, revêtement de trottoirs et mail piétons en béton désactivé.

Lot n° 2 : Eclairage public :
Nature des travaux :
Ce lot comprend
- La fourniture et la pose du mobilier urbain relatif à la réalisation d'un réseau d'éclairage public y compris le câblage et le raccordement du réseau qui se fera depuis l' armoire de commande existante V20 qui se trouve située rue du Docteur Vigenaud.
- Pour la Tranche ferme : La réalisation de 18 candélabres en acier thermolaqués de 9.00 ml de hauteur avec des lanternes décoratives de 150 w SHP.
- Pour la tranche conditionnelle : La réalisation de 23 candélabres 4.50 ml de hauteur avec des lanternes décoratives de 70 w IM.

Lot n° 3 : Espaces verts :
Nature des travaux :
Fourniture, plantation de 60 arbres et d'arbustes d'ornement en accompagnement de l'aménagement des mails piétons est-ouest et nord-sud.
Entretien des végétaux pour une période de deux ans après travaux.

Enveloppe financière du ou des marchés à conclure :
Lot n° 1 : Voirie : 850 000 € TTC (réparti entre TF 499 000 € TTC et TC 385 000 € TTC)
Lot n° 2 : Eclairage Public : 155 000 € T.T.C. (réparti en TF : 79 000 € TTC et TC 85 000 € TTC)
Lot n° 3 : Espaces Verts : 150 000 € T.T.C (réparti en TF 30 000 € et TC 125 000 € TTC)

8) Travaux de plomberie dans les bâtiments communaux

Il s'agit du renouvellement des marchés à bons de commande pour l'exécution de travaux divers de plomberie dans les bâtiments communaux, répartis en 2 lots correspondant à un découpage en zones géographiques (nord et sud).
Les marchés sont passés pour la réalisation des travaux de plomberie, soit de faible ou moyenne importance, soit urgents, soit suite à des procédures formalisées infructueuses.
Les travaux intervenant sur des lieux variés, les crédits sont inscrits annuellement sur de multiples imputations.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de quatre ans ferme en deux lots séparés

Définition de la nature et de l'étendue des marchés :

Lot n°1 : Zone NORD
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique nord
quantité ou valeur mini 120 000 € HT
quantité ou valeur maxi 480 000 € HT

Lot n°2 : Zone SUD
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique sud
quantité ou valeur mini 120 000 € HT
quantité ou valeur maxi 480 000 € HT

9) Travaux de couverture dans les bâtiments communaux

Il s'agit du renouvellement du marché à bons de commande pour l'exécution de travaux divers de couverture dans les bâtiments communaux.
Le marché est passé pour la réalisation des travaux de couverture, soit de faible ou moyenne importance, soit urgents, soit suite à des procédures formalisées infructueuses.
Les travaux intervenant sur des lieux variés, les crédits sont inscrits annuellement sur de multiples imputations.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de quatre ans ferme en lot unique.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Travaux de couverture dans divers bâtiments municipaux
quantité ou valeur mini… 170 000 € HT
quantité ou valeur maxi 680 000 € HT

II – L'achat de fournitures

1) Achat de pièces détachées pour véhicules

Il s'agit de lancer une consultation pour permettre à la Ville d'acheter différentes pièces détachées nécessaires à l'entretien et aux réparations des véhicules du parc municipal.

Le coût annuel des achats est estimé à 300 000 € H.T.
Les crédits sont inscrits pour le budget 2009, à hauteur de 260 000 €TTC sur l'imputation 00 011 020.1 60628 884 790.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible 3 fois.
15 lots séparés

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Objet de chaque lot :
Lot n°1 : Pièces de rechange compatibles avec les véhicules PEUGEOT
minimum 7 000 € H.T.
maximum 28 000 € H.T.
Lot n°2 : Pièces de rechange compatibles avec les véhicules CITROËN
minimum 7 000 € H.T.
maximum 28 000 € H.T.
Lot n°3 : Pièces de rechange compatibles avec les véhicules RENAULT véhicules légers.
minimum 6 000 € H.T.
maximum 24 000 € H.T.
Lot n°4 : Pièces de rechange compatibles avec les véhicules RENAULT Véhicules industriels.
minimum 8 000 € H.T.
maximum 32 000 € H.T.
Lot n°5 : Pièces de rechange compatibles avec les véhicules FORD
minimum 5 000 € H.T.

maximum 20 000 € H.T.
Lot n°6 : Pièces de rechange compatibles avec les véhicules IVECO
minimum 1 500 € H.T.
maximum 6 000 H.T.
Lot n°7: Pièces de rechange compatibles avec les véhicules NISSAN
minimum 2 000 € H.T.
maximum 8 000 € H.T.
Lot n°8 Pièces de rechange compatibles avec les matériels de nettoiement CMAR
minimum 7 000 € H.T.
maximum 28 000 € H.T.
Lot n°9 Pièces de rechange compatibles avec les matériels de nettoiement EUROVOIRIE
minimum 12 000 € H.T.
maximum 48 000 € H.T.
Lot n° 10 Pièces de rechange compatibles avec les matériels de nettoiement MATHIEU YNO
minimum 6 000 € H.T.
maximum 24 000 € H.T.
Lot n° 11 Pièces de rechange compatibles avec les matériels de nettoiement SCHMIDT
minimum 3 000 € H.T.
maximum 12 000 € H.T.
Lot n° 12. Pièces de rechange compatibles avec les véhicules PIAGGIO.
minimum 1 000 € H.T.
maximum 4 000 € H.T.
Lot n° 13 Pièces pour entretien et réparation deux roues
minimum 2 000 € H.T.
maximum 8 000 € H.T.
Lot n° 14. Pièces pour entretien et réparation matériel Travaux Publics.
minimum 1 000 € H.T.
maximum 4 000 € H.T.
Lot n° 15 Balais manches à air, joints pour matériel de nettoiement
minimum 5 000 € H.T.
maximum 20 000 € H.T.

2) Location de matériel d'illuminations

Par le biais de la location de matériel d'illuminations, l'objectif est de renouveler l'ensemble des illuminations de la ville, dont certains motifs ont plus de 10 ans, et de réduire le coût de maintenance élevé.
Par ailleurs cette location nous permettra de passer la totalité du parc de motifs en technologie led à faible consommation, et ainsi réduire les consommations et abonnements EDF.
Il s'agit d'avoir à disposition du matériel récent aux technologies optimisées, sans maintenance et stockage, qui permet le renouvellement de l'ensemble du parc en 3 ans et d'avoir toujours des produits nouveaux en excellent état, avec lesquels il sera possible de changer la perception des illuminations chaque année en faisant tourner les motifs dans les quartiers. Le marché intégrera une possibilité d'option d'achat sur une partie du matériel à la fin des trois ans.

Le coût total des locations est estimé à 125 418,06 € H.T.
Les crédits sont inscrits pour le budget 2009, à hauteur de 50 000 €TTC sur l'imputation 00 011 024 6135 531.

Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics
Marché ordinaire de location triennale de matériel d'illuminations pour les fêtes de fin d'années et du court métrage.

Enveloppe financière du marché à conclure : 150 000 € TTC pour 3 ans.

III – L'achat de services

1) Curage et inspection des réseaux d'assainissement en service

Il s'agit de lancer une consultation pour un accord cadre en marché de service pour assurer l'entretien des réseaux. Ces prestations ont pour objet de maintenir une bonne évacuation des effluents vers la station d'épuration.
Le coût annuel de l'opération est estimé à 350 000 € HT, les crédits sont inscrits au budget assainissement sur l'imputation 618.8 opération 1177.
Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée initiale de deux ans renouvelable une fois. La remise en concurrence des opérateurs économiques interviendra annuellement.

Caractéristique des marchés subséquents : le marché subséquent aura la forme d'un marché à bons de commande d'un an avec montant minimum et maximum définis pour la période annuelle comme suit :
Valeur mini par an : 150 000 euros H.T.
Valeur maxi par an : 600 000 euros H.T.

Nature des prestations :
Le marché a pour objet les prestations suivantes : nettoyage des collecteurs, curage mécanique des collecteurs, curage mécanique des ouvrages divers, débouchage des ouvrages et inspection caméra des branchements et des réseaux en service.

2) Essais et réception de travaux d'eau et d'assainissement

Il est nécessaire pour la Ville de Clermont Ferrand de réaliser les tests et essais préalables à la réception des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement communaux.
Il s'agit d'assurer les tests d'étanchéité, de compactage, d'inspection vidéo nécessaires à la réception des travaux de réseaux d'eau et d'assainissement de la Ville de Clermont Ferrand.
Le coût de ces prestations est estimé annuellement à 50 000 €HT. Les crédits correspondants sont inscrits en 2009, pour le budget assainissement sur l'imputation 231-532 à hauteur de 40 000 € HT et sur le budget Eau, sur l'imputation 231-531 à hauteur de 10 000 € HT.
Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible 3 fois.

Lot unique
Valeur mini par an : 25 000 euros H.T.
Valeur maxi par an: 100 000 euros H.T.
Nature des prestations :
Assurer les tests d'étanchéité, de compactage, d'inspection vidéo nécessaires à la réception des travaux de réseaux d'eau et d'assainissement de la Ville de Clermont Ferrand.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

MARCHES PUBLICS–
ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES –
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

I - Réalisation de travaux

1) Travaux d'élargissement de la rue de Blanzat – travaux de soutènement et de voirie

Procédure adaptée pour la passation d'un marché ordinaire en lot unique conclu en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

La CAO, lors de sa séance du lundi 8 juin 2009, a proposé de retenir l'offre suivante présentée en variante, et le Pouvoir Adjudicateur a décidé de suivre cette avis.

Par conséquent le marché de travaux d'élargissement de la rue de Blanzat est attribué à :

Marché n°09- 163
Estimation : 520 000 € H.T.
Entreprise EUROVIA
222, avenue Jean Mermoz
ZI Le Brezet
BP 55
63015 Clermont-Ferrand Cedex 2

Pour un montant de : 381 252,75 € H.T.

2) Marché à bons de commande de Télésurveillance des bâtiments et des sites de la ville de Clermont-Ferrand

Le marché de service Télésurveillance des bâtiments et des sites de la ville de Clermont-Ferrand est passé en marché en procédure adaptée, sous la forme d'un marché à bons de commande pour une durée de 3 ans.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur a retenu l'entreprise suivante :
Marché n° 09-160PA
Entreprise GROUPE SCUTUM SAS
21, rue du Pont des Halles
94536 RUNGIS

Montant résultant du détail estimatif : 106 013,34 € HT

Pour un montant minimum de 90 000,00 € HT et maximum de 200 000,00 € HT

3) Marché à bons de commande de travaux de vitrerie dans les bâtiments communaux

Le marché de travaux de vitrerie dans les bâtiments communaux est passé en marché en procédure adaptée, sous la forme d'un marché à bons de commande pour une durée de 4 ans.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur a retenu l'entreprise suivante :

Marché n° 09-087PA
Entreprise MIROITERIE DAGUILLON
5 rue des Ribes
Zac des Ribes
63170 AUBIERE

Pour un montant minimum de 40 000,00 € HT et maximum de 160 000,00 € HT

4) Passation d'un marché complémentaire – Mission de Maîtrise d'œuvre pour la mise en valeur des remparts de Montferrand

Marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence en application de l'article 35 II 5°

Dans le cadre des prestations de maîtrise d'œuvre relatives à la mise en valeur des remparts de Montferrand, la mission confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre HYL/SOTREC/SIEG concernait uniquement les éléments de mission relatifs à la conception de la mise en valeur des abords des remparts de Montferrand.
En effet, les prestations dues par les concepteurs se limitaient à la phase de projet, et les Services Techniques Municipaux prennent le relais pour la réalisation du cahier des charges, la consultation et le suivi de l'exécution des travaux.
Or, entre la remise de l'avant projet en 2005 et la réalisation des phases projet pour les tranches conditionnelles sectorisées affermies, le contexte de réalisation du projet évolue entre autres du fait de la prise en compte par la Ville de la demande du Service Départemental de l'Architecture d'une restauration patrimoniale des Remparts qui conclut à une reprise ponctuelle du projet validé pour mise en conformité avec les demandes de l'Architecte des bâtiments de France résultant des études ultérieures.
Considérant par ailleurs, dans le cadre de la réalisation des travaux, l'intérêt pour les Services Techniques de pouvoir solliciter les maîtres d'œuvre de conception pour avis sur les choix de matériaux et les possibilités de mise en œuvre ainsi que la mise au point de l'étude des détails à soumettre à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France, ce dernier ayant émis un avis favorable avec réserves ponctuelles au dossier d'aménagement de la Ville.

Dans ce contexte nouveau, l'absence de possibilité contractuelle de sollicitation de maîtres d'œuvres pour les phases clé du chantier devient une gêne, un marché complémentaire de maîtrise d'œuvre a reçu l'avis favorable de la CAO le 8 décembre 2008 pour des journées de vacations de l'équipe de maîtrise d'œuvre se décomposant en 29 journées de paysagiste et 8 journées de concepteur lumière, pour un montant total de 21 400 € HT.

Maîtrise d'œuvre des remparts de Montferrand - Marché complémentaire –
Marché n° 09- 073
Groupement HYL/Sylvie SIEG
Mandataire HYL
90, rue du chemin Vert
75011 PARIS
Pour un montant de 21 400 € HT

II – L'achat de services

1) Location et maintenance de photocopieurs pour la DST et la DEA

Appel d'offres ouvert – Marchés ordinaires
Durée : 5 ans
La Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 15 Juin 2009 a retenu les entreprises suivantes :

Lot n°1 : Location de photocopieur pour la DST
Marché n° 09-169
Titulaire : BUROTIC SYSTEM, 124 avenue de Cournon, 63172 COURNON
Pour un montant de 17 552,50 € H.T.

Lot n°2 : Location de photocopieur pour la DEA
Marché n° 09-170
Titulaire : SOFEB- 20 rue Théron de Montaugé 31 200 TOULOUSE
Pour un montant de 10721 € H.T.

2) Prestations de reprographie et d'impression

Appel d'offres ouvert – Marchés à bons de commande
Durée : 1 an renouvelable 3 fois pour les lots 1 et 2 et 4 ans ferme pour le lot 3
La Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 15 Juin 2009 a retenu les entreprises suivantes :

Lot n°1 :Reproduction de documents et de plans
Marché n°09-166
Titulaire : DIAZO, BP n°5, 93 avenue de Royat, 63400 CHAMALIERES
Pour un montant de 26 614,68 € ht
Montant minimum annuel : 8000 € ht
Montant maximum annuel : 40 000 € ht

Lot n°2 : Impression sur supports spéciaux
Marché n°09-167
Titulaire : CHAUMEIL, 67 boulevard Côte Blatin, 63000 CLERMONT FERRAND
Pour un montant de 4 585,48 € ht
Montant minimum annuel : 12 000 € ht
Montant maximum annuel : 40 000 € ht

Lot n°3 : Impression de documents électoraux et mise sous plis
Marché n°09-168
Titulaire : CHAUMEIL, 67 boulevard Côte Blatin, 63000 CLERMONT FERRAND
Pour un montant de 8 293,78 € ht
Montant minimum annuel : 20 000 € ht
Montant maximum annuel : 90 000€ ht

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville.

I - Réalisation de travaux

1) Avenants n° 1 de transfert des marches passes avec SENEZE CHARIOT SARL

Par acte sous seing privé en date du 27 mars 2009 enregistré au service des Impôts le 02 avril 2009, la SARL SENEZE CHARRIOT a cédé son fonds de commerce à la Société SENEZE CHARRIOT PAYSAGE dont le siège social est fixé à Veneix - Allée Georges Grolier - 63500 SAUVAGNAT SAINTE MARTHE.

Afin de transférer les marchés suivants de SENEZE CHARRIOT SARL à SENEZE CHARRIOT PAYSAGE, nouveau titulaire, il convient de passer un avenant n° 1 :

- Enlèvement de graffiti et d'affichages sauvages Zone 2 Commune sauf hyper centre-ville – marché n° 06-055
- Renouvellement et élagage d'arbres, débroussaillage – Lot n° 2 Elagage d'arbres – marché n° 06-174
- Renouvellement et élagage d'arbres, débroussaillage – Lot n° 3 Débroussaillage – marché n° 06-175
- Aménagement de la rue des Liondards – Lot n° 4 Espaces Verts – marché n° 07-034
- Aménagement de l'Avenue Bergougnan – Lot n° 4 Plantations – marché n° 08-107
- Aménagement de l'Avenue Léon Blum – Lot n° 3 Espaces Verts – marché n° 08-305
- Enlévement de graffiti et d'affichages sauvages Zone 1 Hyper centre-ville – marché n° 09-077

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

2) Avenant n° 2 au marché n° 07-016N relatif à la construction d'un ascenseur urbain

Par marché n° 07-016N, la construction d'un ascenseur urbain a été confiée à la Société SOBEA pour un montant de 761 916,06 € H.T. soit 911 251,61€ T.T.C.
Au cours du chantier, il s'est avéré que certaines tâches incluses au marché devaient être suspendues et que d'autres devaient être commandées à l'entreprise :
- Dans la spécialité gros œuvre la reprise des garde-corps béton à l'identique de l'existant , au niveau de la place de la Poterne d'un montant de 4 817.12 € HT est annulée. En effet, un marché de travaux spécifiques pour l'ensemble des gardes-corps qui bordent la place et les rues adjacentes est prévu et il est préférable de globaliser les travaux sur un même ouvrage pour obtenir un rendu homogène.
En contre partie pour assurer la sécurité en attendant la reprise des garde-corps béton à l'identique de l'existant, la mise en place de deux garde-corps provisoires métalliques est nécessaire soit :
- une pièce de 1.70 x 1.00 d'un montant de 464.00 € HT,
- une pièce de 0.15 x 1.00 d'un montant de 270.00 € HT,
- une fondation ponctuelle de la balustrade comprise dans la prestation initiale a néanmoins dû être réalisée pour un montant de 310.00 € HT.

- Dans la spécialité VRD, des modifications de mode opératoire ont permis de réaliser des moins values sur les postes suivants:
- fouilles en tranchée pour alimentation électrique d'un montant de 1235.50 € HT,
- réseaux, fourreaux PVC aiguillés, diam.100 mm d'un montant de 1588,50 € HT,
- réseaux, fourreaux PVC aiguillés, diam.63 mm d'un montant de 765.00 € HT
- regard de tirage –500 x 500 mm d'un montant de 917.86 € HT.

et des plus values pour :

- fouilles en tranchée pour alimentation électrique d'un montant de 593.04 € HT,
- réseaux, fourreaux EDF CF 90 mm (52 ml) d'un montant de 917.80 € HT,
- regard BA –800 x 800 mm électrique y compris tampon béton et pénétration d'un montant de 917.86€ HT.

- Dans la spécialité VRD, l'engazonnement prévu initialement a été supprimé. En effet, compte tenu du retard pris par le chantier, les travaux de reprise du square vont succéder immédiatement et ce végétal provisoire n'a pas lieu d'être planté. Coût de la prestation supprimée : 1 176.00 € HT

- Suite à une demande de la DET, un certain nombre de travaux doit être réalisé afin de pouvoir sonoriser etc. les commémorations du monuments aux morts. Il en résulte les travaux supplémentaires suivants :

- raccordements sur réseaux existants d'un montant de 588.07 € HT
- coffret EDF F+P+Raccord y compris armoire générale, borne escamotable et PC regard ventilation d'un montant de 2 415.54 € HT
- fourniture, pose, raccordement de la borne escamotable type BEPI, d'un montant de
- 14 107.73 € HT
- alimentation et F+P des 3 PC étanches du regard de ventilation d'un montant de 649.70 € HT
- modification de la trappe accès regard ventilation d'un montant de 600,00 € HT

- La mise en œuvre d'une tôle perforée trous de diam. 10 mm s'avère nécessaire afin de protéger le ventilo-convecteur afin de le rendre moins accessible . Coût : 1 007.50 € HT

Ces travaux d'un montant global de 12 341,26 € H.T. nécessitent la passation d'un avenant pour porter le montant du marché à 774 257,86 € H.T. € HT soit 1,62 % d'augmentation et prolonger le délai global d'exécution des travaux de deux mois.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

3) <u>Avenant n°1 au marché 08-357 : Aménagement du satellite de restauration du groupe scolaire Jules Verne – Lot n° 9</u>

Le marché n°08-357 relatif à l'aménagement du satellite de restauration au Groupe Scolaire Jules Verne lot n°9 électricité a été attribué à l'entreprise PROTECTION BANCAIRE FOREZIENNE pour un montant initial de 12 736.89 € H.T.
Or, pour des raisons réglementaires, un arrêt d'urgence à voyant doit être installé dans le local préparation et pour des raisons de commodité à l'utilisation, des chariots chauffants sur cordons spiralés doivent être mis en place.

Ces travaux d'un montant de 783.56 € H.T. nécessitent la passation d'un avenant pour porter le montant du marché à 13 520.45 € H.T. soit 6.15 % d'augmentation.

La CAO a émis un avis favorable dans sa séance du 15 juin 2009

4) <u>Avenant N°1 Marché de maîtrise d'œuvre N°09-019 Vérifications et réhabilitation de la passerelle du jardin lecoq</u>

Un marché de maîtrise d'œuvre relatif à la passerelle enjambant le bassin du Jardin Lecoq a été conclu avec la Société INGEROP à la suite de remarques formulées par le Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées, celui-ci ayant constaté des défauts structurels.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été conclu sur la base d'un prix provisoire en fonction de la part de l'enveloppe financière que le maître de l'ouvrage affectait aux travaux au moment de la consultation, soit 110 000 euros H.T.

Le montant provisoire de rémunération du marché résulte d'un taux de rémunération de 10,5% appliqué à un montant de travaux de 110 000 euros H.T. , soit 11 550 euros H.T.

Le contrat prévoit la fixation du forfait définitif de rémunération par avenant dès que l'engagement du maître d'œuvre sur le montant prévisionnel des travaux au stade de l'avant-projet est donné.

Suite à la réalisation du diagnostic et de l'avant-projet, deux solutions ont été proposées par le titulaire :
- La première envisage la réfection de l'ouvrage existant, avec des incertitudes sur la durée de vie et des gardes corps qui ne seraient pas aux normes actuelles. Estimation :110 000 € H.T.
- La seconde consiste à reconstruire la passerelle avec une géométrie identique à l'existante, mais avec des profilés entièrement neufs. L'estimation prévisionnelle de ces travaux est de144 700 € H.T.

La municipalité ayant choisi la seconde solution, en application de l'art 2.2 de l'acte d'engagement du présent marché, le forfait de rémunération définitif est de 12 914,48 € H.T pour une enveloppe financière sur laquelle s'engage le maître d'œuvre de 144 700 euros H.T.

Considérant le montant du marché initial de 11 550 € H.T., le présent avenant a pour objet d'augmenter le marché de maîtrise d'œuvre de 11.81% (1 364.48 € H.T.) et de fixer l'enveloppe financière des travaux sur lequel le maître d'œuvre s'engage au stade de l'avant-projet à 144 700,00 € H.T.

La CAO a émis un avis favorable dans sa séance du 15 juin 2009.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 02 juillet 2009

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint

Alain BARDOT,

,